



Mennonite World Conference

A Community of Anabaptist
related Churches

Congreso Mundial Menonita

Una Comunidad de
Iglesias Anabautistas

Conférence Mennonite Mondiale

Une Communauté
d'Eglises Anabaptistes

www.mwc-cmm.org
info@mwc-cmm.org

General Secretariat:
Calle 28A No.16-41 Piso 2
Bogotá, Colombia
T: (57) 1 287 5738
F: (57) 1 287 5738

50 Kent Avenue, Suite 206
Kitchener, Ontario N2G 3R1
Canada
T: (1) 519 571 0060
F: (1) 226 647 4224

Mai 2015

Objet : Matériel pour le culte du Dimanche de la Paix : le dimanche 20 septembre 2015

Chers frères et sœurs en Christ,

Nous invitons les Églises de la famille anabaptiste mondiale à célébrer le Dimanche de la Paix le 20 septembre 2015.

En 2003 à Bulawayo, la Commission Paix de la CMM a recommandé la célébration d'un dimanche de la paix. Suite à cela, la Commission Paix a décidé lors de sa réunion en 2006 de choisir le dimanche le plus proche du 21 septembre (Journée internationale de la paix) pour célébrer le Dimanche de la Paix dans les Églises membres de la Conférence Mennonite Mondiale.

La Journée internationale de la paix a été créée le 30 novembre 1981 par la résolution 36/67 de l'Assemblée générale des Nations Unies pour coïncider avec l'ouverture de sa session en septembre 1982. Plus tard, la résolution a été renforcée par le choix du 21 septembre comme date annuelle de cette Journée internationale de la paix. La résolution dit :

« L'Assemblée générale, réaffirmant que l'observation et la célébration de la Journée internationale de la paix contribuent à renforcer les idéaux de paix et à atténuer les tensions et les causes de conflit, [...] décide qu'à compter de la cinquante-septième session de l'Assemblée générale, la Journée internationale de la paix sera observée chaque année le 21 septembre, jour dont il faudra faire savoir à tous qu'il sera celui de la célébration et de l'observation de la paix. »

De plus, la résolution déclare :

« ... que dorénavant, la Journée internationale de la paix sera observée comme une journée mondiale de cessez-le-feu et de non-violence, pendant la durée de laquelle les nations et les peuples sont invités à cesser les hostilités; (et l'Assemblée générale) engage tous les États Membres, les organismes des Nations Unies, les organisations régionales et non gouvernementales et les particuliers à célébrer comme il convient la Journée internationale de la paix, y compris au moyen d'activités d'éducation et de sensibilisation, et à œuvrer, de concert avec l'Organisation des Nations Unies, à l'établissement d'un cessez-le-feu mondial. »

Regional Representatives

Africa

Central Africa
Francisca Ibanda
franciscaibanda@mwc-cmm.org
Eastern Africa
Rebecca Osiro
rebeccaosiro@mwc-cmm.org

Asia

Southeast Asia
Adhi Dharma
adhidharma@mwc-cmm.org
Northeast Asia
Kyong-Jung Kim
kyongjungkim@mwc-cmm.org
South Asia
Cynthia Peacock
cynthiapeacock@mwc-cmm.org

Europe

Henk Stenvers
henkstenvers@mwc-cmm.org

Latin America

to be appointed

North America

Lynn Roth
lynnroth@mwc-cmm.org



Contact:
Mennonite World Conference
PO Box 5364
Lancaster, PA 17606-5364 USA
pennsylvania2015@mwc-cmm.org

Kofi Annan, le Secrétaire Général à l'époque, a également demandé à toutes les organisations d'aller au-delà de la résolution en invitant tous les peuples à observer une minute de silence à midi.

La Commission Paix de la CMM a donc décidé le 11 mars 2006 que :

1. Le dimanche le plus proche du 21 septembre serait choisi comme Dimanche de la Paix et qu'il sera célébré dans toutes nos Églises dans le monde. En 2015 ce dimanche est le 20 septembre.
2. La Commission Paix de la CMM préparera des suggestions de lectures bibliques, des sujets de prière et des idées d'activités afin d'aider les Églises à célébrer cette journée.
3. Les Églises sont invitées à faire savoir à la Commission Paix comment elles auront célébré cette journée.
4. Les Églises qui avaient l'habitude de célébrer un Dimanche de la Paix sont encouragées à poursuivre cette activité, et invitées à inclure les préoccupations de l'Église mondiale dans leurs sujets de prière ce dimanche-là.

Vous trouverez en pièce jointe, des suggestions que vous pouvez utiliser le 20 septembre, si vous le souhaitez, pour la préparation du culte du Dimanche de la Paix. Nous espérons que vous pourrez nous faire savoir comment vous avez célébré le Dimanche de la Paix. À ce sujet, n'hésitez pas à envoyer des récits et des rapports de vos activités à la Commission Paix de la CMM (voir adresse électronique ci-dessous), afin que nous puissions les faire connaître aux Églises membres de la CMM. Que Dieu vous bénisse dans votre action pour la paix!

En Christ,



Robert J. Suderman,
Secrétaire de la Commission Paix
robertjsuderman@gmail.com